

PROJET DE RECHERCHE « DROIT DES AFFAIRES DANS L'ESPACE OHADA »

CONCOURS INTERNATIONAL DES PERSPECTIVES JURIDIQUES OHADA – EUROPE (CIPJOE)

1^{ère} édition, 2026

« L'OHADA au-delà de ses frontières : perspectives françaises et européennes »

Annexe au procès-verbal de présélection (phase 1)

Conformément à la décision du jury international chargé de la présélection des candidats à la première édition du Concours International des Perspectives Juridiques OHADA – EUROPE (CIPJOE), la présente annexe propose une sélection des thématiques les plus originales et pertinentes proposées par les candidats, afin de conserver la mémoire de ces contributions et de mettre à la disposition des futurs candidats une source d'inspiration pour les prochaines éditions du concours.

Cette liste est établie exclusivement au regard de l'originalité des thématiques proposées.

Elle ne préjuge en aucune manière de la sélection des candidats et l'ordre de présentation des thématiques ne constitue pas un classement ni une hiérarchisation entre celles-ci.

N°	Thématiques
1	L'exécution en France et en Europe des sentences arbitrales de la CCJA : de la coexistence des contrôles au dialogue des ordres juridiques
2	UE-OHADA : nécessité d'un partenariat stratégique pour une mise en œuvre équitable de la CSDDD

3	« One Market, One Law ? » L'OHADA au miroir du droit européen des affaires : d'un modèle reçu à un modèle exporté
4	Le dialogue des modèles de reconnaissance et d'exécution des sentences arbitrales : étude comparative des droits OHADA, français et européen
5	L'OHADA au-delà de ses frontières : quel dialogue jurisprudentiel entre la CCJA et la Cour de cassation française ?
6	La circulation inversée des modèles juridiques : l'apport de l'expérience de l'OHADA à l'élaboration du code européen de affaires
7	L'OHADA à l'ère de l'intelligence artificielle : construire un espace de dialogue normatif avec l'Union européenne
8	Le dialogue numérique OHADA-Europe : d'une réception normative à une co-construction réglementaire
9	La reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales OHADA en France et en Europe
10	L'intelligence artificielle au-delà des frontières de l'OHADA : quelles perspectives de dialogue avec le droit européen ?
11	L'exequatur des sentences CCJA à l'épreuve de l'ordre public international français, Commentaire de l'arrêt CA Paris, 17 septembre 2024, République du Tchad c/ N-Soft Ltd, et plaidoyer pour un dialogue OHADA-Europe
12	Le charme discret du droit OHADA des sûretés : itinéraire d'un modèle normatif vers la France et l'Europe
13	Le silence de l'OHADA en matière de droit général des contrats : un décalage à combler face à la modernisation du droit français des obligations ?
14	L'arbitrage des investissements dans l'espace OHADA au regard de l'arbitrage de la Chambre de commerce internationale de Paris

15	Vers un espace arbitral euro-africain : la circulation des sentences CCJA entre l'OHADA et la France
16	L'enseignement du droit OHADA au Luxembourg : regards comparés et perspectives européennes
17	Le rapprochement du droit OHADA et de la <i>common law</i> canadienne : quelles perspectives françaises et européennes ?
18	Les fusions transfrontalières entre l'espace OHADA et l'Union européenne : perspectives françaises et européennes

Fait à Bordeaux, le 25 août 2026

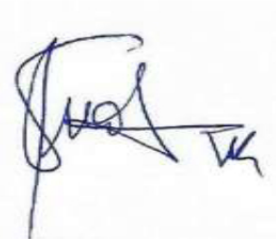
(à l'issue des délibérations tenues par visioconférence)



M. Eustache DA ALLADA (France)



Mme Alexandra MORAIS (France)



Dr Raymond OUOBA LAMBOUADO (Burkina-Faso)



Pr François RENAUD (Canada)



Dr Mandiou TRAORÉ (Mali)



Dr Ange CORETTA (États-Unis)



Mme Zhiyi LU (Chine)